

#8 Cocon de la vie associative

Mercredi 15 novembre 2023

Maison Berty Albrecht – 14 place Jules-Grandclément, 69100 Villeurbanne

Participant.e.s (12) :

- Acarythm – Isabelle Nier (suppléante)
- ADIHAM – Séverine Gana
- ATD Quart Monde – Alain Alison
- Biographicus – Patrick Pellerin
- Cagibig – Charlotte Hans
- Filactions – Maryvonne Bin-Heng
- La Gonette – Livia Delaporte
- Ludothèque – Rachel Poirier
- Réseau éducation sans frontières – Claudine Spiès
- Simon de Cyrène – Françoise Morel
- Villeurbanne Twirling – Delphine Cury
- Vitacolo – Jordhan Fillion

Externes présent.e.s :

- Clara Mentec – Dir . Vie associative et des centres sociaux
- Pascale Quénot – Dir . Vie associative et des centres sociaux

Ordre du jour :

- Échanges avec Jonathan Bocquet - 6^{ème} Adjoint : Transition démocratique, finances, travaux et performance de l'administration
- Les groupes de travail Assises N°3 et bourse aux compétences
- Le Cocon sur Wikivilleurbanne
- Villeurb'base : formations, coworking et permanences
- Point communication : framaliste / WhatsApp / logo du Cocon

Échanges avec Jonathan Bocquet - 6^{ème} Adjoint : Transition démocratique, finances, travaux et performance de l'administration :

Monsieur Jonathan Bocquet est venu présenter au Cocon le budget de la ville, des grandes masses, des grands enjeux, contraintes et priorités municipales du budget 2024.

Cette présentation avait pour objectif de favoriser le partage d'informations entre la Ville et le Cocon en tant qu'instance de représentation des associations villeurbannaises.

Groupes de travail Assises N°3 :

Thème : Les Assises de la coopération et du faire ensemble

Date : le 30 mai 2024

Lieu : au Centre culturel et de la vie associative

Trois axes :

- Forum des financeurs : *accompagner les associations dans la diversification de leurs sources de financement afin d'équilibrer leur modèle économique.*
- Mutualisons nos locaux : *faciliter l'accès à des locaux, mettre en relation l'offre et la demande, optimiser les espaces disponibles en les mutualisant.*
- Bourse aux compétences : *encourager et développer les rencontres, les échanges et les coopérations entre associations.*

Format : forum et tables rondes

La commission événements se réunira le mardi 21 novembre de 16h00 à 17h30 afin de travailler à l'organisation des Assises N°3. Pour rappel, en plus des agents de la Direction de la vie associative, cette commission événements est composée de membres du Cocon volontaires ainsi que d'autres représentants associatifs non membres du Cocon.

Groupe de travail bourse aux compétences :

Action n°6 du plan d'action de la vie associative : créer une bourse d'échange de compétences

Une première réunion aura lieu le mercredi 22 novembre de 15h00 à 16h00 en visio. Ce groupe de travail est pour le moment composé exclusivement de membres du Cocon.

Les membres du Cocon ont invité la direction de la vie associative a modifié les termes « bourse aux compétences » en « système d'échange de savoir-faire et bonnes pratiques ».

- « bourse aux compétences » vocabulaire davantage utilisé dans le monde de l'entreprise
- « compétences » peut freiner les offres, peur de ne pas avoir « le niveau »

Le Cocon sur Wikilleurbanne :

Présentation de la nouvelle page dédiée au Cocon sur Wikilleurbanne : <https://www.wikilleurbanne.fr/?CocoN>

Demande des membres du Cocon : prévoir une publication sur les réseaux sociaux de la ville de Villeurbanne pour informer sur l'existence La Direction de la vie associative fera le lien avec la direction de la communication qui gère les réseaux sociaux de la ville.

Point sur Villeur'base :

Page Villeur'base sur Wikilleurbanne : <https://www.wikilleurbanne.fr/Villeur>

- **Les formations** : la première formation Canva proposée à Villeur'base a rencontré un franc succès. Pour répondre aux nombreuses demandes, la Direction de la vie associative a prévu d'organiser une seconde session de cette même formation le 11 décembre 2023 à 18h00. Cette formation se déroulera au Bureau Information Jeunesse (BIJ - 15 Rue Michel Servet, 69100 Villeurbanne)
- **Le coworking** : les créneaux de coworking sont désormais ouverts à la réservation sur la page Villeur'base de Wikilleurbanne. Un système de réservation est en cours de développement, il devrait être mis en service en janvier 2024. Le système actuel (framadata) est donc provisoire.
- **Les permanences** : les premières permanences à Villeur'base auront lieu en novembre. Il s'agit de rendez-vous individuels avec les porteurs de projets associatifs pour les accompagner et les orienter dans leurs démarches. Ces permanences sont organisées le matin, un jeudi sur deux.

Point communication :

- **Adresse mail framaliste et groupe WhatsApp** des membres du Cocon : en tant que membre du Cocon (titulaire et suppléant), si vous n'êtes pas inscrits sur ces listes et que vous souhaitez les rejoindre, envoyez un mail à Clara Mentec, chargée de développement de la vie associative.
- **Logo** : merci à Delphine qui a pu finaliser le logo officiel du Cocon en y ajoutant un slogan ! Vous pouvez retrouver le logo ici : <https://www.wikilleurbanne.fr/?CocoN>

Renouvellement des membres du Cocon :

Le Cocon est élu pour deux ans, le renouvellement des membres se fera au printemps 2024.

Extrait du règlement intérieur : «_b. Renouvellement des membres tous les 2 ans :

- Huit anciennes associations maximum (2 par collège) peuvent faire partie d'un prochain mandat du CoCon. La limite est fixée à 2 mandats de 2 ans successifs.

- Une association briguant un nouveau mandat peut changer de titulaire ou de suppléant en cas de mandats consécutifs.

- Le renouvellement des membres du CoCon se fera par tirage au sort en deux temps :

- pour les associations déjà membres : tirage au sort entre les associations volontaires pour un second mandat en respectant le quota de 2 associations par collège.

- pour les places restantes : tirage au sort entre les associations villeurbannaises répondant à l'appel à candidatures

- . envoyé aux associations inscrites à l'annuaire et/ou qui développent une activité sur la commune.

- Le jour du tirage au sort, trois associations par collège seront également tirées au sort et inscrites en file d'attente en cas de démission ou d'exclusion d'une association. »

Prochaines réunions:

- **mercredi 24 janvier**, de 18h00 à 20h00, au Centre culturel et de la vie associative (CCVA)
- **jeudi 14 mars**, de 18h00 à 20h00, au Centre culturel et de la vie associative (CCVA)